

18 mar 2011 -11:30

Appartient à [Conseil des ministres du 18 mars 2011](#)

Bureau d'intervention et de restitution belge

Composition du comité de direction du Bureau d'intervention et de restitution belge - Deuxième lecture

Composition du comité de direction du Bureau d'intervention et de restitution belge - Deuxième lecture

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre des PME, des Indépendants de l'Agriculture et de la Politique scientifique, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture et après avis du Conseil d'Etat, un projet d'arrêté royal fixant la composition du comité de direction du Bureau d'intervention et de restitution belge (BIRB).

Le comité de direction du BIRB est composé des titulaires d'une fonction de management et, pour chaque rôle linguistique, de deux agents dotés de la classe A4 ou, à défaut, de deux agents de la classe A3 ayant la plus grande ancienneté de classe. Le conseil de direction se compose des membres du comité de direction.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>